

PROCÈS VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

Lundi 17 novembre 2025 en Visio conférence

Présents : Cathy Carvalho - Elizabeth Querol - Fanny Biliato-Moulin - Julie Malsert - Eric Courtois - Patrick Singla — Gilles Liogier - Christian Eymard - Jean-Pierre Defour - Florian Moreau - Isabelle Lelouard - Marie Bayle - Denis Samson

Excusés : Sophie Brechet - Laurent Pfeiffer - Thierry Bonnefoy.

Invité : Evelyne Ricol - Patrice Perrin - Franck Cadei - Philippe Soupirot

Début à 19h10

1. Approbation du PV du 08 septembre 2025

Le PV du 08 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Harmonisation des Intervenants Extérieurs et circuit de validation

Philippe nous partage la réflexion du groupe de travail sur l'harmonisation des intervenants extérieurs (MAD, PS38, Auto-entrepreneurs,...).

Gilles demande si les interventions sont bien prévues dans un planning, donc nous pouvons anticiper nos demandes extérieures.

Avant de faire appel à des ressources extérieures, il faut vérifier si un des salariés de la ligue peut répondre à cette demande d'intervention tout en contrôlant son planning de charge et sa disponibilité sur les créneaux demandés.

Prioriser les salariés de Comité ou clubs en vérifiant leur plan de charge et leur disponibilité par rapport aux dates d'intervention, car leurs priorités se sont les actions de leur comité ou club.

Une discussion sur le coût de l'heure de l'intervenant est discuté entre la préparation de son intervention et encadrer l'activité.

Vous trouverez ci-joint les documents diffusés et expliquer par Philippe.

Le groupe de travail va contacter les salariés de chaque service ou commission pour leur présenter ce document et avoir en retour leur réflexion.

Le document final sera discuté au CA du 6 décembre 2025.

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL

5100000@ffhandball.net – www.aura-handball.fr

N° SIREN : 314 247 032 - Code NAF 9312 Z

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 38 04103 38

Siège Social

430 rue Aristide Bergès – ZAC Pré Millet

38330 MONTBONNOT ST MARTIN

T. +33 (0)4 76 33 63 63

N° SIRET 314 247 032 00027

Etablissement de Clermont-Ferrand

15 Rue Pré La Reine

63000 CLERMONT-FERRAND

SIRET 314 247 032 00050

3. Finance

Le service financier rappelle à tous les services et commissions qu'ils doivent envoyés au plus vite leur budget 2026, à ce jour il reste quelques commissions ou service pour pouvoir compiler les budgets et avoir un premier jet du budget 2026.

Une discussion est faite sur le bilan 2025 à fin septembre.

Sur les subventions la FFHB a décalé le versement du CTI, nous devons vérifier les versements de la Région et de l'ANS.

Le service financier demande à tous de bien relancer les salariés ou personnels extérieurs à donner toutes les facturations ou note de frais et faire les factures avant la fin d'année 2025 pour pouvoir à mi-janvier une projection sur le résultat final.

4. Groupement d'Employeurs

Jean-Pierre nous explique que le GE se développe avec aujourd'hui 5 personnes qui travaillent sur différentes structures.

Jean-Pierre demande que la Ligue l'aide pour avoir de la trésorerie et qu'elle soit garante pour la location de voitures.

La ligue doit donner une réponse avant le 24 novembre 2025.

5. Fonctionnement Gouvernance

Ce point est reporté à une date ultérieure.

6. Divers

Patrick fait état des différents procès et les relations avec les avocats.

Fin à 21h45

Le prochain comité directeur est fixé au lundi 19 janvier 2026

Patrick SINGLA,

Président

